

> HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Histoire / classe de Quatrième

Thème 3 - Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle

- Une difficile conquête : voter de 1815 à 1870
- La Troisième République
- Conditions féminines dans une société en mutation

[Extrait du programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015.](#)

Pourquoi enseigner la société, la culture et la politique dans la France du XIX^e siècle en classe de Quatrième ?

L'intitulé du thème place la politique en troisième terme, derrière la société et la culture, dans le cadre d'une période, de 1815 à 1914, qui voit se succéder cinq régimes différents. Mais la politique domine clairement dans les sous-thèmes consacrés au vote et à la Troisième République, le social étant abordé dans le troisième sous-thème par l'exemple des conditions féminines. La question ouvrière a en outre déjà été abordée dans le thème précédent. C'est bien la question de la démocratisation, de ses réalisations et de son inachèvement qui fait l'unité du thème, où la République occupe une position centrale. L'étude doit permettre de faire saisir aux élèves l'épaisseur historique de notre société démocratique actuelle.

Problématique : comment la France s'est-elle démocratisée au cours du XIX^e siècle ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que la lutte pour la démocratie est un facteur permanent tout au long du XIX^e siècle ;
- qu'en France, lutte pour la démocratie et lutte pour la République sont indissociables ;
- que le projet républicain est d'unir le pays autour des valeurs de 1789 ;
- que la revendication féminine de l'égalité avec les hommes est déjà présente avant 1914.

Le centrage du thème sur la démocratie permet de travailler particulièrement la compétence « **analyser et comprendre un document** » : les élèves auront l'occasion de travailler sur des discours et des affiches politiques dont ils devront identifier « le point de vue particulier » et par rapport auquel ils devront « exercer leur esprit critique ». Abordant des débats politiques (l'Affaire Dreyfus, la Séparation), ils pourront développer la compétence « **pratiquer différents langages en histoire** » en s'initiant aux techniques d'argumentation.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Dès le cycle 2**, l'EMC permet de découvrir les notions de ce thème. Les élèves sont très tôt confrontés aux valeurs de la République et à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le vocabulaire des institutions, la participation démocratique et l'exercice du vote sont étudiés.
- **Au cycle 3**, en CM1, le thème 1 était « Le temps de la République », ce qui a permis de mettre en place quelques repères, en particulier sur le rôle de l'école laïque.
- **Au lycée :**
 - en Seconde générale et technologique, le thème 5 comprend une question intitulée « Libertés et nations en France et en Europe dans la première moitié du XIX^e siècle ». En Première ES et L, la Troisième République est étudiée avec les deux suivantes dans le thème 5 ;
 - au lycée professionnel, en classe de Première, le thème 3 s'intitule « La République et le fait religieux depuis les années 1880 » : on saisit donc que notre thème est un moment indispensable pour comprendre la mise en place du régime républicain.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Ce thème permet d'aborder les questions majeures suivantes, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.

L'obtention d'un suffrage universel masculin libre : le suffrage universel a déjà été expérimenté au cours de la Révolution française, mais avec des taux d'abstention majoritaires, du fait des tensions qui régnaient alors. Les plébiscites napoléoniens sont eux aussi boudés par la majorité de l'électorat. La Restauration réserve le droit de vote à environ 100 000 personnes, et sous la monarchie de Juillet, environ 240 000 personnes votent aux élections nationales. Sous ce dernier régime, les conditions de participation aux élections municipales sont beaucoup plus souples : environ 2 900 000 personnes y participent, soit un homme sur trois. **En 1848, le passage du système censitaire au suffrage universel constitue tout de même une rupture « brusque » (René Rémond), mais aussi un moment important de politisation**, avec une participation très majoritaire, aussi bien aux législatives d'avril qu'à la présidentielle de décembre. Le parti de l'ordre ampute ensuite le corps électoral d'un tiers de ses membres pour écarter les ouvriers du suffrage ; Louis-Napoléon Bonaparte rétablit le suffrage universel lors de son coup d'État, mais il en dénature l'expression par la restriction des libertés et la pratique de la « candidature officielle ». Il organise plusieurs plébiscites, mais seul le dernier, celui destiné à approuver ses réformes libérales, se déroule à la suite d'une vraie campagne. Si les élections de 1871 se tiennent dans une France en partie occupée, celles de 1876, qui voient les républicains conquérir la majorité face aux conservateurs, se déroulent normalement, à la différence de 1877 où le gouvernement conservateur du duc de Broglie, soutenu par le président Mac Mahon, tente par tous les moyens de renverser la majorité. Par la suite, les élections législatives se déroulent régulièrement et sans accroc. Notons cependant qu'aucun référendum ne sera organisé en France de 1870 à 1945.

Le vote se joue alors à plusieurs échelles : on élit depuis longtemps les conseils municipaux, et les conseils généraux des départements (qui n'ont qu'un rôle consultatif). La République, par la loi de 1884, permet désormais à tous les conseils municipaux d'élire leur maire, ce qui permet la mise en place d'une véritable démocratie représentative locale. Les sénateurs sont

quant à eux élus au suffrage indirect, avec un corps électoral ressemblant fortement à celui d'aujourd'hui. Les modalités du vote évoluent : l'isoloir n'arrive en France qu'en 1903 (il existe en Australie depuis 1857). Surtout, le vote est structurant : ce sont les comités électoraux qui sont, avec les groupes parlementaires, la matrice des partis politiques qui ne peuvent avoir d'existence officielle qu'en 1901, avec la loi sur la liberté d'association.

Le suffrage universel a permis aux républicains de s'installer durablement au pouvoir. Ils sont désormais les seuls à pouvoir tenter d'unir la nation autour des valeurs de 1789. L'adoption de la Marseillaise comme hymne national en 1879, l'institution de la fête nationale du 14 juillet en 1880, les lois de 1881-1882 sur l'école obligatoire et laïque, la loi de 1889 sur la conscription obligatoire, la loi de 1905 sur la Séparation des Églises et de l'État s'inscrivent dans cette perspective. Mais cette unité a des limites obligées : la loi de 1881 sur la liberté de la presse et de l'affichage, la loi de 1884 autorisant les syndicats, la loi de 1901 sur la liberté d'association déjà mentionnée, la loi même de 1905 réaffirmant la liberté de conscience et instaurant la liberté de culte, permettent à toutes les oppositions et à tous les mécontentements, malgré quelques restrictions, de s'exprimer. **D'après conflits sociaux et religieux se reflètent ainsi dans la vie politique qui n'est souvent ni apaisée, ni consensuelle.** L'affaire Dreyfus (1894-1906) remet ainsi en jeu les principes fondamentaux de la République.

Les femmes restent également exclues de la vie politique. Mis à part en Finlande (1906) et en Norvège (1913), c'est le cas dans toutes les autres démocraties européennes, mais cette exclusion sera plus durable en France. **Le travail féminin est pourtant une réalité ancienne : 6,2 millions de femmes sont actives en 1866, soit un tiers de la population active totale, et encore ce chiffre est-il probablement sous-évalué du fait de l'activité des femmes d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants.** Les femmes, moins syndiquées que les hommes, participent cependant aux mouvements de grève (elles sont 27% des grévistes du Midi entre 1903 et 1914), et des grèves se produisent dans des secteurs où le travail féminin domine (comme dans le textile). Elles obtiennent certains droits, comme la libre disposition de leur salaire (1907) et le congé de maternité de 8 semaines (non rémunéré), en 1909. En 1907, elles deviennent électrices et éligibles aux tribunaux des prud'hommes.

De plus, **elles rattrapent au long du XIX^e siècle leur retard d'alphabétisation sur les hommes.** La première bachelière est diplômée en 1861, et en 1881 une femme est pour la première fois reçue à l'externat de médecine. L'enseignement secondaire féminin se met en place en 1867 et 1880. En 1900, les femmes ont le droit de plaider comme avocates. Le sport féminin commence son essor à la Belle Époque. **Mais la revendication du droit de vote, présente dès 1848, portée ensuite par des militantes comme Hubertine Auclert, ne trouve pas de débouché,** quand bien même elle attire la sympathie de quelques députés comme Ferdinand Buisson.

Comment mettre en œuvre le thème en classe ?

Suivre le fil directeur de la politisation pour comprendre la démocratisation

La politisation peut constituer un fil directeur. L'idée est de montrer aux élèves comment les Français ont fait l'apprentissage du politique et construit leur démocratie. Il s'agit de faire comprendre les mécanismes d'une « transition démocratique » (Gilles Pécout). **De 1815 à 1870, le vote devient familier.** Grâce à l'élargissement progressif du système censitaire, les électeurs sont de plus en plus nombreux avant l'instauration du suffrage universel en 1848. **Les dessinateurs de presse comme Honoré Daumier ont évoqué ces évolutions. Leurs dessins peuvent constituer des entrées utiles pour aborder la question du vote.**

Retrouvez Éduscol sur



Ils font écho aux débats parlementaires retranscrits dans le *Journal des débats politiques et littéraires*, disponible sur *Gallica*. Pendant la période, la politisation est encore marquée par des enjeux sociaux et localisés. Le récit de Tocqueville des élections de 1848 permet de comprendre que, dans les campagnes, le vote est encore lié à l'appartenance à une communauté traditionnelle.

Mettre en avant les symboles unificateurs et les grands débats

La Troisième République favorise la politisation. **Des images et des récits d'inaugurations de statue ou d'école permettent d'aborder la politique éducative des Républicains, la monumentalité républicaine et les fêtes du régime.** Il sera plus pertinent encore de s'appuyer sur des exemples locaux. **La politisation n'est pas qu'une diffusion qui viendrait du « haut ». L'ancrage local demeure.** Surtout, dans les affrontements politiques, les forces souvent hostiles à la République comme l'Église catholique participent au débat et permettent aussi une politisation. **L'Affaire Dreyfus** et la **loi de Séparation** de 1905 sont autant de circonstances qui permettent de mesurer les progrès de l'apprentissage du politique. *L'Assiette au beurre*, disponible sur *Gallica*, ou d'autres titres de la presse satirique peuvent offrir des ressources utiles pour cerner ces moments, mais on peut aussi choisir de recourir à la presse d'information plus classique. Étudier l'un de ces deux grands moments peut donner un exemple de débat politique aboutissant à un affermissement de la République.

Les femmes ne participent pas aux élections, mais les féministes investissent la sphère publique pour faire avancer leur cause. Si elles luttent pour l'instruction des filles, elles se préoccupent également du droit du travail féminin. Leur action met en évidence l'importance et la diversité des activités économiques des femmes. Les revendications et les avancées juridiques permettent d'aborder les mutations des conditions féminines. Pour obtenir gain de cause, les femmes sont entrées en politique. Elles ont fondé des associations. Elles ont créé de nombreux organes de presse. **Des photographies de manifestations, des discours, des articles de presse peuvent ainsi permettre de comprendre un combat féministe, des évolutions des conditions féminines et la politisation nouvelle des femmes françaises.**

Montrer les solidarités politiques et sociales

L'étude des espaces du politique et de la démocratie peut être un autre fil directeur.

Le bureau de vote est le premier d'entre eux. À la mairie, l'école et la caserne peut être ajoutée la chambre des députés. La presse et la culture républicaine ou anti-républicaine qu'elle véhicule, à Paris et en Province, peut être convoquée. La rue est aussi un espace du politique : elle est le lieu des rassemblements festifs de la République ; elle accueille aussi les manifestations d'où résonnent toutes les revendications. **L'histoire de l'École sous la Troisième République, de 1875 à 1914, peut fournir une étude de cas intéressante.**

L'étude des conditions féminines peut être dissociée de celle des deux premiers sous-thèmes. Cette approche peut permettre de mieux faire incarner les situations féminines. **Il est possible de s'intéresser aux points de contact qui existent entre les différentes catégories de femmes** : l'approche sociale requise par le thème étant centrée sur les femmes, ce sont elles qui doivent permettre d'entreprendre une lecture transversale de la société et de ses différentes composantes. Au cours du XIX^e siècle, des femmes qui appartiennent aux élites ou à la moyenne bourgeoisie fondent ou s'insèrent dans des associations visant à améliorer les conditions des femmes qui travaillent. Leur engagement philanthropique met alors en lumière

des situations et des mutations. Ces femmes sont souvent des féministes. Marie-Louise Bérot-Berger, une bourgeoise picarde, une réformatrice ayant fondé une société d'aide aux femmes du peuple et membre de groupe féministe, offre ainsi un exemple pour permettre d'entrer dans l'étude. Marie Curie peut aussi permettre de montrer et de relativiser les avancées féminines à la veille de la Grande Guerre.

Principaux repères chronologiques à construire

- 1848 : adoption du suffrage universel
- 1870 : proclamation de la Troisième République
- 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire
- 1894-1906 : Affaire Dreyfus
- 1905 : séparation des Églises et de l'État

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Les possibilités de contribution au **Parcours d'éducation artistique et culturelle** sont multiples. Il est possible d'utiliser les tableaux d'Alfred Bramtot (*Le suffrage universel*) ou d'Alfred Roll (*Le 14 juillet 1880, inauguration du monument à la République*). Des dessins de presse ou des photographies peuvent aussi être étudiés. Un regard peut également être porté sur les réalisations architecturales ou sculpturales de la République.

Le programme de français de Quatrième proposant une découverte du roman réaliste ou naturaliste et une approche des représentations de la société française au XIX^e siècle, un **enseignement pratique interdisciplinaire** peut être mis en place avec cette discipline.

Écueils à éviter

- Faire des études séparées de la société, de la culture et de la politique au XIX^e siècle.
- Traiter de manière trop chronologique les régimes politiques de la période s'étendant de 1815 à 1870 sans comprendre la logique plus transversale de l'étude du vote.
- Dresser un panorama qui énumérerait les différentes catégories sociales des femmes (paysanne, ouvrière, bourgeoise...).